

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **lundi 15 décembre 2003, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
61	<p style="text-align: center;"><u>SEANCE PUBLIQUE</u> <u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></p> Déclaration de Rome du 10.12.2003 : l'eau en tant que droit humain	Cabinet du Bourgmestre

PAR LE COLLÈGE :

Le Secrétaire communal,

Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président,

Elio DI RUPO